

| Enjeu                                                                | Orientation OGAT                                                                                                                                                                                                                                 | Objectif OGAT                                                                                                                                                                                                                                | Objectif MRC/CAO                                                                                                                                                                                                        | Type indicateur | Indicateur                                                                                                                                                                                                                                                                            | Situation de départ (Temps 0)                                                                                                                                                                                                                                              | Cible - Période 1 (4 ans)                                                                                                                                                                                                                                                   | Cible - Période 2 (8 ans)                                                                                                                                                                                                                                                   | Cible - Période 3 (12 ans)                                                                                                                                                                                                                                                  | Source de données                                                                                                                                                                                                                                        | Fréquence de suivi | Action                                                                                                                                                                                                                                                       | Moysens / Stratégie                                                                                                                                                                                                          | Acteurs                                                                                                                  | Échéance court terme / long terme | État (%) | Infrastructure / Équipement                                                                                                                                              | Coût estimatif (\$) minimum / 4 ans                                                                                | Coût estimatif (\$) maximum / 12 ans | Source de financement                                                       |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| PRÉLIMINAIRE (Gouvernance interne)                                   |                                                                                                                                                                                                                                                  | Mise en place de l'équipe                                                                                                                                                                                                                    | Assurer la gouvernance interne du SADO en constituant une équipe dédiée, dotée de rôles clairs et d'une coordination efficace                                                                                           | IR              | Équipe interne constituée et rôles définis                                                                                                                                                                                                                                            | 4 membres désignés                                                                                                                                                                                                                                                         | Équipe complète constituée                                                                                                                                                                                                                                                  | Équipe opérationnelle                                                                                                                                                                                                                                                       | Équipe évaluée et ajustée                                                                                                                                                                                                                                                   | Données Internes MRC                                                                                                                                                                                                                                     | Annuelle           | Identifier les membres de l'équipe interne et définir leurs rôles                                                                                                                                                                                            | Réunions de travail internes                                                                                                                                                                                                 | MRC, d'Abitibi-Ouest                                                                                                     | Court terme                       | 80       | -                                                                                                                                                                        | Frais de fonctionnement                                                                                            |                                      | Budget MRC                                                                  |
|                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                  | Renforcement des capacités                                                                                                                                                                                                                   | Assurer la conservation des capacités institutionnelles de la MRC par le recours à l'expertise externe et la formation continue de l'équipe d'aménagement                                                               | IR              | Nombre de spécialistes thématiques accompagnant l'équipe / sessions de formation                                                                                                                                                                                                      | 0 expert mandaté                                                                                                                                                                                                                                                           | ≥ 3 experts mandatés / 2 formations réalisées                                                                                                                                                                                                                               | Mise à jour des mandats                                                                                                                                                                                                                                                     | Évaluation des besoins réalisés                                                                                                                                                                                                                                             | Registre des mandats MRC                                                                                                                                                                                                                                 | Annuelle           | Identifier les experts externes et former l'équipe interne                                                                                                                                                                                                   | Appels de propositions, formations professionnelles                                                                                                                                                                          | MRC, SADC, UQAT                                                                                                          | 20                                | -        |                                                                                                                                                                          | 5 000 \$                                                                                                           |                                      | Budget MRC / formation continue                                             |
| Enjeu 1<br>Résilience face aux risques géostrucuturals et sanitaires | Orientation 1<br>Assurer la résilience des communautés par la mise en œuvre de changements climatiques et l'accroissement de la sécurité des milieux de vie                                                                                      | Objectif 1.1<br>Adapter les milieux de vie aux changements climatiques                                                                                                                                                                       | Accroître la résilience climatique des municipalités de la MRCAO en déployant des mesures concrètes d'adaptation, équipements, solutions fondées sur la nature et réduction des GES à l'échelle de chaque milieu de vie | IR              | R - Moyens mis en place pour augmenter la résilience des communautés face aux CC (SPN, règlements, plans, équipements)                                                                                                                                                                | 0 municipalités dotées d'infrastructure municipale<br>Réduction des GES                                                                                                                                                                                                    | Au moins 3 moyens (dont 2 SPN) par municipalité pour 8 municipalités<br>Réduction de -10 % GES                                                                                                                                                                              | ≥ 4 SPN par municipalité pour 14 municipalités<br>Réduction de -20 % GES                                                                                                                                                                                                    | Au moins 10 moyens (dont 6 SPN) par municipalité pour 21 municipalités<br>Réduction de -20 % GES                                                                                                                                                                            | Inventaire MRC / Plan Climat / MRC                                                                                                                                                                                                                       | 2 ans              | Mettre en œuvre un programme de détection d'équipements municipaux pour la résilience climatique et la réduction des GES                                                                                                                                     | Soutien des priorités fédérales; certification des achats; accompagnement technique                                                                                                                                          | MRC, Municipalités locales, MELCCFP, Hydro-Québec, experts genre civisme/climatique                                      | Court terme                       | 20       | Acquisition et installation des équipements dédiés dans le Plan Climat                                                                                                   | 200 000 \$ (fonctionnement) + 5 000 \$ (immobilisation)                                                            | Plan Climat / MELCCFP / TEQO         |                                                                             |
| Enjeu 1<br>Résilience face aux risques géostrucuturals et sanitaires | Assurer la résilience des communautés par la mise en œuvre de changements climatiques et l'accroissement de la sécurité des milieux de vie                                                                                                       | Objectif 1.2<br>Renforcer la sécurité et améliorer la qualité de vie des communautés par la réduction des risques et des nuisances anthropiques                                                                                              | Protéger la santé publique contre l'infiltration de gaz souterrains en particulier le radon dans le milieu bâti, cartographier les zones à fort potentiel géologique                                                    | IF              | IF - Taux de conformité des bâtiments institutionnels et résidences privées testés et conformes aux normes (radon : 200 Bq/m³)                                                                                                                                                        | 0 bâtiments testés et conformes au radon                                                                                                                                                                                                                                   | 80 % des bâtiments institutionnels testés<br>30 % des résidences en zone à risque testées                                                                                                                                                                                   | 60 % des résidences privées testées et conformes                                                                                                                                                                                                                            | Maintien des taux - révision du schéma                                                                                                                                                                                                                                      | INSPO / Santé Canada / MSP / MRC (permis de construction)                                                                                                                                                                                                | 2 ans              | Élaborer et intégrer le Schéma de couverture des risques multicatégoriels (radon, inondations, glissements, érosion, nuisances anthropiques)                                                                                                                 | Campagnes de dépistage; distribution de dosimètres; réglementation de construction; certification S&P-Radon                                                                                                                  | MRC, Coordonnateur sécurité civile, Municipales, SD, MSP, Société Québécoise du Cancer                                   | Court terme                       | 1        | Dosimètres, moniteurs électroniques, systèmes de surveillance domestiques; échangeurs d'air haute performance; solaires polymères                                        | Immobilisation : 10 000 \$<br>Fonctionnement : 5 000 \$<br>Renouvellement : 1 000 \$ / 4 ans                       |                                      | MRC / Subventions (MELCCFP, MSP)                                            |
| Enjeu 2<br>Rayonnement par la valorisation de la trame bleue         | Orientation 2<br>Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau                                                                                                                      | Objectif 2.1<br>Conserver les milieux naturels d'intérêt                                                                                                                                                                                     | Alignement avec l'Objectif 2.1                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-1 - La superficie des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation (ha) (sous-indicateur RI : superficie des milieux humides et hydriques spécifiquement)                                                                                                            | 386,9 ha de milieux humides et hydriques protégés                                                                                                                                                                                                                          | Maintien des 386,9 ha « gain net de 1,18 km² (113 ha) de milieux humides et hydriques spécifiquement                                                                                                                                                                        | Maintien « gain net cumulé de 2 % des 118 ha<br>Taux de perte < 0,5 %                                                                                                                                                                                                       | Maintien de tous les gains<br>Conformité OGAT 2.1 vérifiée                                                                                                                                                                                                                  | PMH/MRC / MELCCFP / OBV / MAMH (application Terroires)                                                                                                                                                                                                   | 4 ans              | Consolider le réseau de conservation des milieux naturels et humides (identification de corridors écologiques et inventaire des territoires d'intérêt selon Annexe 2.1 OGAT)                                                                                 | Subventions gouvernementales; corridors écologiques (SAD); Zone de Conservation dans le SADO; servitudes de conservation volontaires; incitatif focus                                                                        | MRC, Municipalités adjointes, MELCCFP, OBV, Propriétaires fonciers, Industries forestières                               | Long terme                        | 20       | Séries d'interprétation sur pôles, bétérières, travaux de gestion végétal                                                                                                | Immobilisation : 10 000 \$<br>Fonctionnement : travail interne                                                     |                                      | PMH/M / Conservation de la nature Canada                                    |
| Enjeu 2<br>Rayonnement par la valorisation de la trame bleue         | Orientation 2<br>Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau                                                                                                                      | Objectif 2.1<br>Conserver les milieux naturels d'intérêt                                                                                                                                                                                     | Alignement avec l'Objectif 2.1                                                                                                                                                                                          | IR              | RI - Superficie (ha) des nouvelles aires protégées formellement désignées sur le territoire                                                                                                                                                                                           | (ha) aires protégées formellement désignées                                                                                                                                                                                                                                | 3,6 ha supplémentaires (désignées 10 % de l'objectif 20 ans)                                                                                                                                                                                                                | 7,2 ha supplémentaires cumulés                                                                                                                                                                                                                                              | 10,8 ha supplémentaires cumulés (objectif 20 ans atteint au tiers)                                                                                                                                                                                                          | MELCCFP / Régistre des aires protégées OBV                                                                                                                                                                                                               | 4 ans              | Corréler la protection de 10 % de la superficie totale des projets d'aires protégées planifiées (SAD) qui correspond à 36 ha supplémentaires sur 20 ans                                                                                                      | Désignation formelle; plans de gestion; ententes de conservation                                                                                                                                                             | MRC, MELCCFP, Organismes de conservation                                                                                 | Long terme                        | 20       | -                                                                                                                                                                        | Inclus dans IS-1                                                                                                   |                                      | PMH/M                                                                       |
| Enjeu 2<br>Rayonnement par la valorisation de la trame bleue         | Orientation 2<br>Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau                                                                                                                      | Objectif 2.2<br>Contribuer à la résilience des écosystèmes                                                                                                                                                                                   | Alignement avec l'Objectif 2.2                                                                                                                                                                                          | IF              | IF - Nombre de kilomètres de sentiers naturels balisés et connectés avec services (qualité, compagnie)                                                                                                                                                                                | 0 km de sentiers naturels balisés et connectés avec services                                                                                                                                                                                                               | ≥ 30 km de sentiers balisés avec équipements de base                                                                                                                                                                                                                        | ≥ 60 km interconnectés entre plusieurs municipalités                                                                                                                                                                                                                        | Réseau de 80 km interconnecté avec services complets                                                                                                                                                                                                                        | MRC / Municipalités riveraines / Parcs Outaouais / SEPAP                                                                                                                                                                                                 | 2 ans              | Déployer deux « Circuit canadien Bleu de l'Abitibi-Ouest » initiative territoriale                                                                                                                                                                           | Planification intermunicipale; infrastructures adaptées; typologie aménagements; financement durable; stratégie numérique (Ploging)                                                                                          | MRC, Municipalités riveraines, Parcs Outaouais/SEPAP, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, Conseil PN Abitibi-Ouest (Ploging) | Court terme                       | 20       | Quais flottants et rampes hydrologiques régionales; kits de planification; plateformes de camping; typologie aménagements; balisage; bornes d'interprétation typologique | Immobilisation : 100 000 \$<br>Renouvellement : 5 000 \$ / cycle                                                   |                                      | Conservation de la nature Canada / SADC / Tourisme Abitibi / Réseau rivière |
| Enjeu 2<br>Souveraineté alimentaire et occupation dynamique          | Orientation 2<br>Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau                                                                                                                      | Objectif 2.3<br>Assurer la pérennité et la protection des ressources en eau par une gestion intégrée                                                                                                                                         | Alignement avec l'Objectif 2.3                                                                                                                                                                                          | IR              | IR - Taux de conformité des nouvelles constructions conformes aux exigences de protection des rives et du littoral (%)                                                                                                                                                                | 40% de conformité des nouvelles constructions riveraines                                                                                                                                                                                                                   | 85 % de conformité sur 20 % des résidences en zone à risque                                                                                                                                                                                                                 | 90 % de conformité                                                                                                                                                                                                                                                          | 95 % de conformité - maintien                                                                                                                                                                                                                                               | MELCCFP / MRC (registre des permis) / Municipales                                                                                                                                                                                                        | Annuelle           | Réviser la réglementation de zonage et de protection des rives et des nouvelles constructions riveraines et les installations septiques                                                                                                                      | Renforcement protection écosystèmes aquatiques; élargissement bords riveraines; étude de canalisation avant nouvelles fosses septiques                                                                                       | MRC, Municipales, MELCCFP                                                                                                | Long terme                        | 20       | Réglementation de lotissement et de construction                                                                                                                         | Immobilisation : 20 000 \$<br>Fonctionnement : production cartes et règlements locaux<br>Renouvellement : 5 000 \$ |                                      | PMH/M / MAMH                                                                |
| Enjeu 2<br>Rayonnement par la valorisation de la trame bleue         | Orientation 2<br>Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau                                                                                                                      | Objectif 2.3<br>Assurer la pérennité et la protection des ressources en eau par une gestion intégrée                                                                                                                                         | Alignement avec l'Objectif 2.3                                                                                                                                                                                          | IF              | IF - Taux de conformité des nouveaux ouvrages de captage aux normes de qualité (arsenic, manganèse, paramètres inorganiques)                                                                                                                                                          | 1% conformité ouvrages de captage existants                                                                                                                                                                                                                                | 100 % des nouveaux puits en zone à risque (Bande Est) sous analyse (cartographie et stratégie de traitement et seuils dépassés)                                                                                                                                             | ≥ 60 km interconnectés entre plusieurs municipalités                                                                                                                                                                                                                        | 100 % des nouvelles constructions en zone à risque conformes à une analyse d'eau                                                                                                                                                                                            | MAMH (ROEP) / Laboratoires accrédités / Données forages MRC                                                                                                                                                                                              | Annuelle           | Caractériser et sécuriser les zones de captage d'eau potable (Cat. 2 et nouveau Cat. 3)                                                                                                                                                                      | Conditionnalité des permis d'occupation; cartographie de risque SIG; protocole de remédiation obligatoire; banque de données hydrologiques                                                                                   | MRC, Municipalités (permis de puits), Laboratoires accrédités, MELCCFP, Entreprises de forage                            | Court terme                       | 1        | Banque de données hydrologiques régionales; kits de planification; plateformes de camping; typologie aménagements; balisage; bornes d'interprétation typologique         | Fonctionnement : 100 000 \$<br>Renouvellement : 5 000 \$ / cycle                                                   |                                      | PAGEAU / Frais d'administration des permis                                  |
| Enjeu 2<br>Rayonnement par la valorisation de la trame bleue         | Orientation 2<br>Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau                                                                                                                      | Objectif 2.3<br>Assurer la pérennité et la protection des ressources en eau par une gestion intégrée                                                                                                                                         | Alignement avec l'Objectif 2.3                                                                                                                                                                                          | IR              | IR - Taux de couverture des aires de protection et de réponse aux menaces (%)                                                                                                                                                                                                         | 0 % des aires protégées avec plan de protection et de réponse aux menaces                                                                                                                                                                                                  | 100 % des aires protégées avec plan de protection et de réponse aux menaces                                                                                                                                                                                                 | Plans de protection révisés et opérationnels                                                                                                                                                                                                                                | Maintien - mise à jour aux 4 ans                                                                                                                                                                                                                                            | MELCCFP / Données hydrologiques MRC / MAMH (Observatoire)                                                                                                                                                                                                | 2 ans              | Cartographier et sécuriser les aires de protection des prélèvements d'eau souterraine                                                                                                                                                                        | Modélisation hydrologique; audit activités anthropiques; SIG interactif; pézomètres                                                                                                                                          | MRC, Municipalités                                                                                                       | Court terme                       | 1        | Réseau de pézomètres; signaux; dispositifs de mesure; mobiliers d'analyse                                                                                                | Total sur 2 ans : 70 000 \$                                                                                        | 120 000 \$                           | PAGEAU (75-80 %) / MAMH (fonds soutien SAD)                                 |
| Enjeu 3<br>Souveraineté alimentaire et occupation dynamique          | Orientation 3<br>Planifier l'aménagement du territoire agricole - prioriser les zones à plein potentiel, garantir des terres en riches dans la ZAP remises en culture                                                                            | Objectif 3.1<br>Garantir la pérennité d'une agriculture agricole                                                                                                                                                                             | Alignement avec l'Objectif 3.1                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-2 - L'extension de la superficie de la zone agricole (ha) (sous-indicateur RI : superficie des terres en riches dans la ZAP remises en culture au 31 mars 2025)                                                                                                                    | Superficie zone agricole MRC, 205 791 ha, source Rapport annuel de gestion 2024-2025 de la CPTAQ au 31 mars 2025                                                                                                                                                           | 1 ha net de perte de zone agricole                                                                                                                                                                                                                                          | 0,5 ha net de perte                                                                                                                                                                                                                                                         | 0 ha net de perte                                                                                                                                                                                                                                                           | CPTAQ - Rapports annuels de gestion / MAMH / S&P (puits) / MRC                                                                                                                                                                                           | 4 ans              | Optimiser et remettre en production des terres agricoles sous-utilisées ou en friche (Conforme aux fiches méthodologiques B-2 - CPTAQ / Rapports annuels de gestion)                                                                                         | Réglementation stricte (critères non agricoles en zone vert); banque de terres, CO2A, amélioration du drainage; Inventaire SIG parcelle par parcelle                                                                         | MRC, UPA (Section Abitibi-Ouest), MAPAQ, OBV, Municipalités locales                                                      | Long terme                        | 20       | SIG haute résolution; équipements de drainage collectif (périmètres, excavateurs)                                                                                        | Immobilisation : 100 000 \$<br>Fonctionnement : à définir                                                          |                                      | MAPAQ / PZZA / Fonds agricoles                                              |
| Enjeu 3<br>Souveraineté alimentaire et occupation dynamique          | Orientation 3<br>Planifier l'aménagement du territoire agricole - prioriser les zones à plein potentiel, garantir des terres en riches dans la ZAP remises en culture                                                                            | Objectif 3.2<br>Favoriser l'inclusion sociale et le développement du territoire agricole de manière à assurer sa protection, la mise en valeur de son plein potentiel et à créer un cadre propice à la pratique des activités agricoles      | Alignement avec l'Objectif 3.2                                                                                                                                                                                          | IR              | IR - Hausse de la superficie de terres agricoles (ha) sous gestion communautaire ou inclusive (ha)                                                                                                                                                                                    | ha sous gestion communautaire                                                                                                                                                                                                                                              | 2 ha sous gestion inclusive ou communautaire                                                                                                                                                                                                                                | 4 ha cumulatifs                                                                                                                                                                                                                                                             | 5 ha cumulatifs                                                                                                                                                                                                                                                             | Régistre foncier / MRC / UPA / Facteurs fonciers agricoles                                                                                                                                                                                               | 4 ans              | Mettre en place un territoire foncier agricole communautaire                                                                                                                                                                                                 | Droit de préemption (exploration); zonage rural; usages complémentaires dans règlements de zonage                                                                                                                            | MRC, SADC, UPA, Organismes communautaires, Réseau fiduciaire agricole Québec                                             | Court terme                       | 1        | Bâtiment multifonction (stockage, chambres froides, aire de lavage), machines partagées (tracteur, semoir)                                                               | Immobilisation : 10 000 \$<br>Renouvellement : 2 000 \$                                                            |                                      | A identifier - SADC / MAPAQ / organismes communautaires                     |
| Enjeu 3<br>Souveraineté alimentaire et occupation dynamique          | Orientation 3<br>Planifier l'aménagement du territoire agricole - prioriser les zones à plein potentiel, garantir des terres en riches dans la ZAP remises en culture                                                                            | Objectif 3.3<br>Assurer la cohésion harmonieuse des utilisations agricoles et non agricoles en zone agricole et à l'interface entre celui-ci et les secteurs bâtis                                                                           | Alignement avec l'Objectif 3.3                                                                                                                                                                                          | IR              | IR - Nombre de conflits d'usage signalés et résolus, taux de règlements locaux conformes aux distances séparatrices recommandées                                                                                                                                                      | 10 conflits en moyenne sur toute l'étendue du territoire de la MRCAO                                                                                                                                                                                                       | 8 conflits en moyenne sur toute l'étendue du territoire de la MRCAO                                                                                                                                                                                                         | 3 conflits en moyenne sur toute l'étendue du territoire de la MRCAO                                                                                                                                                                                                         | 1 conflit en moyenne sur toute l'étendue du territoire de la MRCAO                                                                                                                                                                                                          | MRC / UPA / Données municipales                                                                                                                                                                                                                          | Annuelle           | Mettre en œuvre les mécanismes de médiation agricole (distances séparatrices, usages complémentaires, usages compatibles, consultations UPA)                                                                                                                 | A définir - consultations UPA; révision règlements de zonage; distances séparatrices                                                                                                                                         | MRC, UPA, Municipalités locales                                                                                          | Court terme                       | 20       | A définir                                                                                                                                                                | A définir                                                                                                          |                                      | A identifier                                                                |
| Enjeu 4<br>Équité territoriale et optimisation des transports        | Orientation 4<br>Considérer les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles | Objectif 4.1<br>Assurer la mobilité de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles | Alignement avec l'Objectif 4.1                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-3 - La variation du nombre et des parts de logements non-conformistes par type de construction résidentielle (%)                                                                                                                                                                   | 1% logements non-conformistes sur total mises en chantier, 4 dernières années - source : « Rôle d'évaluation foncière MRC / Statistique Canada)                                                                                                                            | Faire passer la part des logements non-conformistes à 5 % des nouvelles mises en chantier                                                                                                                                                                                   | Attendre 7,5 % de la part des logements non-conformistes                                                                                                                                                                                                                    | Attendre 10 % de la part des logements non-conformistes (multifamil, jumelé, appentissi)                                                                                                                                                                                    | Rôle d'évaluation foncière / MAMH / S&P / Statistique Canada                                                                                                                                                                                             | 4 ans              | Déployer un programme d'incitatifs à la densification douce et à la mixité                                                                                                                                                                                   | Révision du zonage (bimultifamil/mixité de plan d'usage); stratégie d'habitation régionale; guide de bonnes pratiques modulaires adaptés au climat nordique                                                                  | MRC, Municipalités (services urbains), Promoteurs immobiliers locaux, OHQ, Citoyens, SADC, SHQ                           | Long terme                        | 1        | Réseaux aqueduc/égout (zones densification); bornes de recharge publiques; loggia de gestion territoire de suivi des permis (MRC)                                        | Immobilisation : 10 000 \$<br>Fonctionnement : à définir                                                           |                                      | SHQ / Programmes d'aide à la densification                                  |
| Enjeu 4<br>Équité territoriale et optimisation des transports        | Orientation 4<br>Considérer les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles | Objectif 4.1<br>Assurer la mobilité de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles | Alignement avec l'Objectif 4.1                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-4 - La part des nouvelles logements collectifs à l'intérieur des périmètres d'urbanisation (PU) (%) (Calculé selon méthode OGAT - Rôle d'évaluation foncière, CLUP 10001010121117025000-5995)                                                                                      | 1% des nouveaux logements dans les PU, 4 dernières années - source : Rôle d'évaluation foncière / MRC/CAO                                                                                                                                                                  | 2% des nouvelles unités dans les PU, 4 dernières années - source : Rôle d'évaluation foncière / MRC/CAO                                                                                                                                                                     | 3 % des nouvelles unités dans les PU                                                                                                                                                                                                                                        | 5 % des nouvelles unités dans les PU                                                                                                                                                                                                                                        | Rôle d'évaluation foncière (MAMH / S&P) / PU (démilité) / Application Terroires (PGAMR)                                                                                                                                                                  | 4 ans              | Orientier les nouvelles constructions résidentielles vers les périmètres d'urbanisation                                                                                                                                                                      | Démilitation et révision des PU dans le SADO; règlements de lotissement; inclure la construction UPA-PU                                                                                                                      | MRC, Municipalités, SHQ, OHQ                                                                                             | Long terme                        | 20       | Logiciel de gestion du territoire                                                                                                                                        | Inclus dans IS-3                                                                                                   |                                      | SHQ / MAMH                                                                  |
| Enjeu 4<br>Équité territoriale et optimisation des transports        | Orientation 4<br>Considérer les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles | Objectif 4.2<br>Assurer la mobilité de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles | Alignement avec l'Objectif 4.2                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-5 - La densité résidentielle nette à l'intérieur des PU (logements/ha) (Calculé : (ha) logements - superficie terrains agricoles (ha), dans les PU - CLUP (Rôle d'évaluation foncière)                                                                                             | Densité résidentielle nette des PU (logements/ha) (Calculé : (ha) logements - superficie terrains agricoles (ha), dans les PU - CLUP (Rôle d'évaluation foncière)                                                                                                          | Attendre 7 logements/ha (densité résidentielle nette dans les PU)                                                                                                                                                                                                           | Attendre 8 logements/ha                                                                                                                                                                                                                                                     | Maintenir 8 logements/ha                                                                                                                                                                                                                                                    | Rôle d'évaluation foncière (MAMH / S&P) / PU (démilité) / Application Terroires (PGAMR) / SADO (PU)                                                                                                                                                      | 4 ans              | Mettre en œuvre une stratégie de densification prioritaire pour réduire l'étalement urbain hors réseau et convertir les friches et terrains sous-utilisés en quartiers mixtes réels                                                                          | Inventaire géolocalisé des friches et terrains vacants; Catalogue d'opportunités avec plans d'urbanisme; mise à jour des règlements de zonage; seuils minimaux de densité dans le SADO                                       | MRC, Municipalités                                                                                                       | Long terme                        | 0        | -                                                                                                                                                                        | Immobilisation : 50 000 \$                                                                                         |                                      | MAMH / Fonds d'aménagement                                                  |
| Enjeu 4<br>Équité territoriale et optimisation des transports        | Orientation 4<br>Considérer les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles | Objectif 4.3<br>Assurer la planification intégrée de l'aménagement et des transports                                                                                                                                                         | Alignement avec l'Objectif 4.3                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-6 - La part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 30% des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 35 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 45 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 55 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | Données organismes municipaux (permis de construction) / SADO (secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant) | 4 ans              | Orientier les nouvelles activités structurantes régionales vers les secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | Définition du pôle principal et des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | MRC, Municipalités                                                                                                       | Long terme                        | -        | -                                                                                                                                                                        | Inclus dans IS-5                                                                                                   |                                      | MRC / MAMH                                                                  |
| Enjeu 4<br>Équité territoriale et optimisation des transports        | Orientation 4<br>Considérer les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles | Objectif 4.3<br>Assurer la planification intégrée de l'aménagement et des transports                                                                                                                                                         | Alignement avec l'Objectif 4.3                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-7 - La part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 30% des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 35 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 45 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 55 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | Données OTC (aménagements) / Réseau cyclable Route Verte / Réseau cyclable Route Verte / Données municipales                                                                                                                                             | 4 ans              | Optimiser les nouvelles constructions résidentielles vers les périmètres d'urbanisation                                                                                                                                                                      | Cadre juridique (sécurité transport scolaire); optimisation géographique des circuits; harmonisation de l'information voyageur                                                                                               | MRC, Municipalités, Organismes TC, CSS, Promoteurs d'activités, MTQ                                                      | Long terme                        | 50       | Trottoirs, abris, éclairage public; mobilier urbain et artistique; infrastructures sportives; équipements technologiques; pavements                                      | Immobilisation : à définir<br>Fonctionnement : à définir                                                           |                                      | MTQ / Programmes intermunicipaux                                            |
| Enjeu 4<br>Équité territoriale et optimisation des transports        | Orientation 4<br>Considérer les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles | Objectif 4.3<br>Assurer la planification intégrée de l'aménagement et des transports                                                                                                                                                         | Alignement avec l'Objectif 4.3                                                                                                                                                                                          | IR              | IR - Taux de mutualisation des parcours de transport scolaire avec le transport collectif général (%)                                                                                                                                                                                 | 0% de parcours mutualisés, données CSS et OTC                                                                                                                                                                                                                              | 100 % des municipalités rurales desservies par un transport hybride (mutualisation d'au moins 1 personne)                                                                                                                                                                   | Augmentation de 25 % du taux de mutualisation                                                                                                                                                                                                                               | Maintien - révision des circuits                                                                                                                                                                                                                                            | Données CSS / OTC / MTQ                                                                                                                                                                                                                                  | Annuelle           | Mutualisation des parcours de transport scolaire avec le transport collectif général                                                                                                                                                                         | Harmonisation des horaires; désynchronisation des horaires scolaires; itinéraire unique                                                                                                                                      | MRC, Municipalités, OTC, CSS, MTQ                                                                                        | Court terme                       | -        | Véhicules, dispositifs de communication                                                                                                                                  | À définir                                                                                                          |                                      | MTQ                                                                         |
| Enjeu 4<br>Équité territoriale et optimisation des transports        | Orientation 4<br>Considérer les milieux de vie existants et planifier les transports de façon intégrée afin de favoriser la mobilité durable, de répondre aux besoins en habitation et d'assurer la protection des milieux naturels et agricoles | Objectif 4.3<br>Assurer la planification intégrée de l'aménagement et des transports                                                                                                                                                         | Alignement avec l'Objectif 4.3                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-8 - La part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 30% des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 35 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 45 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 55 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | Données CSS / OTC / MTQ                                                                                                                                                                                                                                  | Annuelle           | Mutualisation des parcours de transport scolaire avec le transport collectif général                                                                                                                                                                         | Harmonisation des horaires; désynchronisation des horaires scolaires; itinéraire unique                                                                                                                                      | MRC, Municipalités, OTC, CSS, MTQ                                                                                        | Court terme                       | -        | Véhicules, dispositifs de communication                                                                                                                                  | À définir                                                                                                          |                                      | MTQ                                                                         |
| Enjeu 5<br>Prévention de l'identité et du patrimoine                 | Orientation 5<br>Mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                   | Objectif 5.1<br>Aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                                                                       | Alignement avec l'Objectif 5.1                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-8 - La part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 30% des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 35 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 45 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 55 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | Données CSS / OTC / MTQ                                                                                                                                                                                                                                  | Annuelle           | Mutualisation des parcours de transport scolaire avec le transport collectif général                                                                                                                                                                         | Harmonisation des horaires; désynchronisation des horaires scolaires; itinéraire unique                                                                                                                                      | MRC, Municipalités, OTC, CSS, MTQ                                                                                        | Court terme                       | -        | Véhicules, dispositifs de communication                                                                                                                                  | À définir                                                                                                          |                                      | MTQ                                                                         |
| Enjeu 5<br>Prévention de l'identité et du patrimoine                 | Orientation 5<br>Mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                   | Objectif 5.1<br>Aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                                                                       | Alignement avec l'Objectif 5.1                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-8 - La part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 30% des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 35 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 45 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 55 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | Données CSS / OTC / MTQ                                                                                                                                                                                                                                  | Annuelle           | Mutualisation des parcours de transport scolaire avec le transport collectif général                                                                                                                                                                         | Harmonisation des horaires; désynchronisation des horaires scolaires; itinéraire unique                                                                                                                                      | MRC, Municipalités, OTC, CSS, MTQ                                                                                        | Court terme                       | -        | Véhicules, dispositifs de communication                                                                                                                                  | À définir                                                                                                          |                                      | MTQ                                                                         |
| Enjeu 5<br>Prévention de l'identité et du patrimoine                 | Orientation 5<br>Mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                   | Objectif 5.1<br>Aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                                                                       | Alignement avec l'Objectif 5.1                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-8 - La part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 30% des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 35 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 45 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 55 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | Données CSS / OTC / MTQ                                                                                                                                                                                                                                  | Annuelle           | Mutualisation des parcours de transport scolaire avec le transport collectif général                                                                                                                                                                         | Harmonisation des horaires; désynchronisation des horaires scolaires; itinéraire unique                                                                                                                                      | MRC, Municipalités, OTC, CSS, MTQ                                                                                        | Court terme                       | -        | Véhicules, dispositifs de communication                                                                                                                                  | À définir                                                                                                          |                                      | MTQ                                                                         |
| Enjeu 5<br>Prévention de l'identité et du patrimoine                 | Orientation 5<br>Mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                   | Objectif 5.1<br>Aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                                                                       | Alignement avec l'Objectif 5.1                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-8 - La part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 30% des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 35 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 45 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 55 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | Données CSS / OTC / MTQ                                                                                                                                                                                                                                  | Annuelle           | Mutualisation des parcours de transport scolaire avec le transport collectif général                                                                                                                                                                         | Harmonisation des horaires; désynchronisation des horaires scolaires; itinéraire unique                                                                                                                                      | MRC, Municipalités, OTC, CSS, MTQ                                                                                        | Court terme                       | -        | Véhicules, dispositifs de communication                                                                                                                                  | À définir                                                                                                          |                                      | MTQ                                                                         |
| Enjeu 5<br>Prévention de l'identité et du patrimoine                 | Orientation 5<br>Mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                   | Objectif 5.1<br>Aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                                                                       | Alignement avec l'Objectif 5.1                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-8 - La part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 30% des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 35 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 45 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 55 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | Données CSS / OTC / MTQ                                                                                                                                                                                                                                  | Annuelle           | Mutualisation des parcours de transport scolaire avec le transport collectif général                                                                                                                                                                         | Harmonisation des horaires; désynchronisation des horaires scolaires; itinéraire unique                                                                                                                                      | MRC, Municipalités, OTC, CSS, MTQ                                                                                        | Court terme                       | -        | Véhicules, dispositifs de communication                                                                                                                                  | À définir                                                                                                          |                                      | MTQ                                                                         |
| Enjeu 5<br>Prévention de l'identité et du patrimoine                 | Orientation 5<br>Mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                   | Objectif 5.1<br>Aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                                                                       | Alignement avec l'Objectif 5.1                                                                                                                                                                                          | IS              | IS-8 - La part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 30% des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 35 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 45 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | 55 % des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux de la Sarre en pourcentage des nouvelles activités structurantes régionales, afin d'optimiser les investissements collectifs et de consolider la tissu urbain existant | Données CSS / OTC / MTQ                                                                                                                                                                                                                                  | Annuelle           | Mutualisation des parcours de transport scolaire avec le transport collectif général                                                                                                                                                                         | Harmonisation des horaires; désynchronisation des horaires scolaires; itinéraire unique                                                                                                                                      | MRC, Municipalités, OTC, CSS, MTQ                                                                                        | Court terme                       | -        | Véhicules, dispositifs de communication                                                                                                                                  | À définir                                                                                                          |                                      | MTQ                                                                         |
| Enjeu 5<br>Prévention de l'identité et du patrimoine                 | Orientation 5<br>Mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                   | Objectif 5.1<br>Aménager des milieux de vie de qualité                                                                                                                                                                                       | Alignement avec l'Objectif 5.1</                                                                                                                                                                                        |                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                          |                                   |          |                                                                                                                                                                          |                                                                                                                    |                                      |                                                                             |